

**COMMUNE DE CURAN**  
**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**19 MARS 2025 – 20h30**

Date de convocation : 13 MARS 2025

Le dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Louis GRIMAL, Maire.

**Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de :**

**Absents :** Lionel PORTES qui a donné pouvoir à Julien CLUZEL et Vivian VASSALO qui a donné pouvoir à Yannick FOURNIER

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Secrétaire de séance : Nathalie COSTES BOUSQUET

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Il est demandé aux élus s'ils ont des remarques sur le procès-verbal de la dernière réunion du conseil, en date du 28 janvier 2025

Marion FABRE demande à ce que dans la délibération 2025 01-05 apparaissent à la fin de la phrase « l'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant : le projet sera réalisé pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours sous réserve des financements attribués »

**Ordre du jour de la séance :**

- ✓ Délibérations :
- ✓ Vote des comptes financiers uniques 2024 :
  - Budget principal
  - Budget eau
  - Budget assainissement
  - Budget La Roque

**Délibérations prises :**

**Budget Annexe de l'assainissement - Délibération portant approbation du compte financier unique 2024 (CFU) (2025/02/01)**

Le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 du budget de l'assainissement qui s'établit ainsi :

***Exploitation***

Dépenses :	31 158.09 €
Recettes :	20 457.01 €
Report N-1 (excédent)	11 773.53 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>1 072.45 €</b>

***Investissement***

Dépenses :	22 997.91 €
Recettes :	18 334.10 €
Report N-1(excédent) :	32 647.47 €
<b>Excédent de clôture :</b>	<b>27 983.66 €</b>

Restes à réaliser dépenses :	27 674.00 €
Restes à réaliser recettes :	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, 9 voix pour et 1 abstention s'étant manifestées,

*Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,*

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe de l'assainissement de la Commune de Curan
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Membres ayant approuvé la délibération : 9 + 1 abstention*

---

**Budget Annexe de l'eau - Délibération portant approbation du compte financier unique 2024 (CFU) (2025/02/02)**

Le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 du budget de l'eau qui s'établit ainsi :

**Exploitation**

Dépenses :	55 578.76 €
Recettes :	48 479.41 €
Report N-1 (excédent)	52 037.63 €
<i>Excédent de clôture :</i>	<i>44 938.28 €</i>

**Investissement**

Dépenses :	60 704.31 €
Recettes :	58 496.88 €
Report N-1(excédent) :	16 934.99 €
<i>Excédent de clôture :</i>	<i>14 727.56 €</i>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, 9 voix pour et 1 abstention s'étant manifestées,

*Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,*

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe de l'eau de la Commune de Curan
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Membres ayant approuvé la délibération : 9 + 1 abstention*

---

**Budget Annexe Lotissement La Roque - Délibération portant approbation du compte financier unique 2024 (CFU) (2025/02/03)**

Le Conseil Municipal examine le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du lotissement La Roque qui s'établit ainsi :

**Fonctionnement**

Dépenses :	2 097.27 €
Recettes :	2 097.27 €
Report N-1 (excédent)	38 264.51 €
<i>Excédent de clôture :</i>	<i>38 264.51 €</i>

**Investissement**

Dépenses :	2 097.27 €
Recettes :	0.00 €
Report N-1(déficit) :	24 703.41 €
<i>Déficit de clôture :</i>	<i>26 800.68 €</i>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, 9 voix pour et 1 abstention s'étant manifestées,

*Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,*

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe du lotissement La Roque
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Membres ayant approuvé la délibération : 9 + 1 abstention

---

**Budget Principal - Délibération portant approbation du compte financier unique 2024 (CFU) (2025/02/04)**

Le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 du budget communal qui s'établit ainsi :

**Fonctionnement**

Dépenses :	330 480.33 €
Recettes :	450 749.66 €
Report N-1 :	0.00 €
Excédent de clôture :	120 269.33 €

**Investissement**

Dépenses :	93 248.41 €
Recettes :	97 949.22 €
Report N-1(déficit) :	83 618.84 €
Déficit de clôture :	78 918.03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, une majorité des voix ne s'étant pas dégagée contre, 5 voix pour et 5 abstentions s'étant manifestées,

*Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,*

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget principal de la Commune de Curan
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Membres ayant approuvé la délibération : 5 + 5 abstentions

---

**Divers :**

- **Périmètres de protection des sources** : Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de l'ARS concernant la procédure des périmètres de protection des sources. Le courrier nous informe de l'obligation de réaliser à nouveau toute l'étude hydrologique ainsi que l'enquête publique. Cette même étude a été réalisée il y a 20 ans ; c'est trop ancien.  
Si la réalisation des périmètres de protection est une condition pour l'obtention des subventions de l'AEAG pour les STEP de Bèdes et La Fabrègue alors les projets seront repoussés. Dans cette incertitude, une réunion avec l'ARS, l'agence de l'eau Adour Garonne, Aveyron Ingénierie et le conseil départemental est organisée le 2 avril à 14h.
- **La FOuon** : l'annonce sur LeBoncoin n'a pas donné de résultats depuis début février ; Monsieur le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à mettre la grange à la vente via ORPI immobilier qui semblait avoir un client.
- **Le Vioulou** : Monsieur le Maire présente les résultats de l'annonce passé dans l'Hostellerie Restauration pour la recherche de Candidats. Yannick FOURNIER fait état du candidat auquel il a fait visiter les lieux. Seul candidat sérieux à ce jour mais une autre personne, aveyronnaise, a montré un intérêt pour ce projet mais n'a pas encore déposé sa candidature.
- La commémoration du 19 mars aura lieu le dimanche 23 mars 2025 à 10h45 à Curan
- Le Conseil municipal pour le vote des budgets aura lieu vendredi 11 avril 2025 à 20h30

La séance est levée à 22h30

Observations	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Maire